

COMMUNE DE SCHLIERBACH



EXTRAIT DE DELIBARATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Alexandre DEL GROSSO, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Gérard OTT, Robert SEEL.

Absents excusés : Marie CAPOZIO-RISSER, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Claude LEHR, Carole SCHERRER.

Pouvoir : Carole SCHERRER à Bernard JUCHS.

Démission : Anne PALANIAK – Paul TRZEBIATOWSKI

Secrétaire de séance : Mathieu LITZLER

POINT 01 : EMPLOI ETE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2° ;

Considérant qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les services techniques, les services du centre de Loisirs ainsi que les services administratifs pour palier à la fois au départ en vacances de nos agents mais également pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 1er juillet au 30 août 2019 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée.

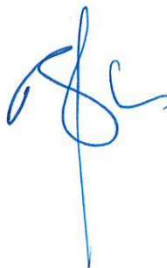
A ce titre, seront créés :

- ♦ au maximum 4 emplois à temps non complet dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien ;

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme
le Maire, Bernard JUCHS



COMMUNE DE SCHLIERBACH



EXTRAIT DE DELIBARATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Alexandre DEL GROSSO, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Gérard OTT, Robert SEEL.

Absents excusés : Marie CAPOZIO-RISSER, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Claude LEHR, Carole SCHERRER.

Pouvoir : Carole SCHERRER à Bernard JUCHS.

Démission : Anne PALANIAK – Paul TRZEBIATOWSKI

Secrétaire de séance : Mathieu LITZLER

POINT 02 : FINANCEMENT DE LA CARAVANE DES ECRITURES

Pour l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'école élémentaire prévue le vendredi 27 juin prochain, les professeurs des écoles souhaitent inviter la Caravane des écritures de 14h à 18h. Les animateurs proposeront aux élèves des ateliers littéraires et musicaux sur le thème des paysages pour un montant de 1600 euros. SLA prend en charge la moitié de cette somme. Monsieur le maire propose que la commune prenne en charge l'autre moitié.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et impute cette dépense au Budget 2025.

Pour extrait conforme
le Maire, Bernard JUCHS



COMMUNE DE SCHLIERBACH



EXTRAIT DE DELIBARATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Alexandre DEL GROSSO, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Gérard OTT, Robert SEEL.

Absents excusés : Marie CAPOZIO-RISSER, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Claude LEHR, Carole SCHERRER.

Pouvoir : Carole SCHERRER à Bernard JUCHS.

Démission : Anne PALANIAK – Paul TRZEBIATOWSKI

Secrétaire de séance : Mathieu LITZLER

POINT 03 : PANNEAU D'INFORMATION NUMERIQUE

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal une proposition de la société CHARVET DIGITAL MEDIA pour la location d'un panneau numérique d'information d'un montant de 200 € mensuel sur une durée de 7 ans. Cette société propose 2 emplacements, l'un au niveau de la Mairie, l'autre de la salle des fêtes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donna son accord pour la mise en place d'un panneau numérique et décide de la placer au niveau de la Mairie en format paysage.

Autorise le Maire à signer la proposition de location ainsi que l'ensemble des documents et impute la dépense au Budget 2025 et suivants.

Pour extrait conforme
le Maire, Bernard JUCHS



COMMUNE DE SCHLIERBACH



EXTRAIT DE DELIBARATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Alexandre DEL GROSSO, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Gérard OTT, Robert SEEL.

Absents excusés : Marie CAPOZIO-RISSER, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Claude LEHR, Carole SCHERRER.

Pouvoir : Carole SCHERRER à Bernard JUCHS.

Démission : Anne PALANIAK – Paul TRZEBIATOWSKI

Secrétaire de séance : Mathieu LITZLER

POINT 04 : DESIGNATION CHASSEURS

Monsieur BRONDANI, adjudicataire de la chasse communal vient de nous informer de la modification de ses partenaires de chasse.

Les 2 seuls et uniques partenaires sont à présent :

- HECKLEN Mario domicilié à Brunstatt
- WALTER Marc domicilié à Zillisheim

Pour extrait conforme
le Maire, Bernard JUCHS

